

## ÉGHEZÉE-FERNELMONT

# Vent contraire pour les éoliennes

Fernelmont refuse le projet des neuf éoliennes, le long de l'E42. Et Éghezée est en recours contre les deux éoliennes d'Aische.

● Samuel HUSQUIN

La Hesbaye namuroise, plateau venteux, terre d'éoliennes mais aussi, ces derniers temps, îlot de résistance aux nouveaux projets. Avec les projets, parfois très imposants, qui se multiplient à travers la région, il y a un mouvement de ras-le-bol qui se crée. On peut en trouver la traduction dans deux récentes décisions prises par les politiciens locaux. Récemment, c'est le collège échevinal d'Éghezée qui décidait d'aller en recours contre le per-



Philippe Berger

Le collège communal d'Éghezée estime que les deux dernières éoliennes sont trop proches d'Aische.

mis accordé pour deux nouvelles éoliennes, à proximité du village d'Aische-en-Refail. Dans leurs motivations, le bourgmestre et ses échevins rappellent que les deux nouveaux mâts, qui vont culminer à 149,5 mètres, auront un impact paysager indéniable. Avec une distance relativement faible (550 mètres) par rapport aux premières maisons aichoises, les machines risquent aussi d'avoir un impact sur la vie des habitants les plus proches. Le ministre dispose de plusieurs mois pour se pencher sur ce dossier. Le recours n'est pas suspensif mais on imagine mal Air Energy commencer une construction aussi coûteuse dans un contexte aussi aléatoire.

Même courant du côté de la commune de Fernelmont. Réuni mardi soir, le collège communal a remis un avis défavorable au projet d'implantation de neuf éoliennes, le long de l'E42. Un projet qui touche les communes de Fer-

nelmont et de Héron. Du côté «namurois», ce sont les villages de Noville, Hingewant, Pontillas et Bierwart qui seraient les plus concernés. Le collège motive cet avis défavorable en trois temps. «Trois machines sont trop proches des bois de Fernelmont et de Bierwart, avec la crainte d'un impact négatif sur la faune et le paysage», signale le collège. Ces trois machines auront un impact visuel sur le château de Fernelmont, patrimoine majeur, et les habitations voisines, redoute encore l'exécutif fernelmontois. Et le collège de regretter l'absence d'un plan global et cohérent des implantations au niveau wallon. À Fernelmont, on rappelle quand même qu'on n'est pas anti-éolien. «La commune a déjà accueilli trois éoliennes sur le parc de Noville, ce qui correspond aux besoins potentiels de l'ensemble des ménages fernelmontois», insiste-t-on à la Maison communale. ■